

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 15 décembre 2014 à 20 h 58 au lieu ordinaire conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde ainsi que la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

14-12-1284 Adoption de l'ordre du jour

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 15 décembre 2014 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion
Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption / Règlement n° 1697 / Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2015
3. Adoption / Règlement n° 1698 / Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2015
4. Réalisation des travaux de relocalisation et d'augmentation de capacité de l'entrée électrique de Hydro-Québec pour le projet d'agrandissement et de mise à niveau de l'usine de filtration / Modification du montant de la dépense / Règlement n° 1665 / Autorisation de signature / Abrogation de la résolution 14-08-780
5. Transport Soleil inc. / Prévisions budgétaires 2015
6. CIT La Presqu'Île / Budget 2015 / Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017
7. Service des finances et de la trésorerie / Embauche à titre régulier / Commis aux comptes à payer
8. Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-R1601.16 / Installation d'une chaudière au Centre multisports / Règlement n° 1601
9. Période de questions
10. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

14-12-1285 Adoption / Règlement n° 1697 / Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2015

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Règlement n° 1697 intitulé :

« Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2015 »

soit et il est, par les présentes, adopté tel que lu;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion, ledit règlement.

« ADOPTÉE »

14-12-1286 Adoption / Règlement n° 1698 / Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2015

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Règlement n° 1698 intitulé :

« Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2015 »

soit et il est, par les présentes, adopté tel que lu;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion, ledit règlement.

« ADOPTÉE »

14-12-1287 Réalisation des travaux de relocalisation et d'augmentation de capacité de l'entrée électrique de Hydro-Québec pour le projet d'agrandissement et de mise à niveau de l'usine de filtration / Modification du montant de la dépense / Règlement n° 1665 / Autorisation de signature / Abrogation de la résolution 14-08-780

CONSIDÉRANT la résolution 14-08-780 autorisant la réalisation des travaux de relocalisation et d'augmentation de la capacité d'une entrée électrique d'Hydro-Québec à l'usine de filtration;

CONSIDÉRANT la réception d'un nouveau formulaire d'acceptation de travaux daté du 9 décembre 2014;

CONSIDÉRANT que le coût des travaux par Hydro-Québec est maintenant estimé à 66 381,54 \$, taxes applicables non comprises;

CONSIDÉRANT qu'un contrat pour la relocalisation et l'augmentation de la capacité d'une entrée électrique conclu avec son propriétaire n'est pas soumis à l'obligation de procéder par appel d'offres en vertu de l'article 573.3, paragraphe 7, de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abroger la résolution 14-08-780;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise M. Christian Gendron, directeur du Service des eaux, à signer l'entente à intervenir entre Hydro-Québec et la Ville de Vaudreuil-Dorion et autorise une dépense au montant de 66 381,54 \$, taxes applicables non comprises, afin de réaliser les travaux tels que stipulés selon l'entente de Hydro-Québec;

ET QUE la résolution 14-08-780 soit abrogée;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1665.

« ADOPTÉE »

14-12-1288 Transport Soleil inc. / Prévisions budgétaires 2015

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par Transport Soleil inc. pour l'année 2015;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU unanimement

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de Transport Soleil inc., pour l'exercice financier 2015, montrant des revenus de 1 220 002 \$ et des dépenses du même montant;

QUE la contribution financière de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour l'année 2015 est établie à 167 028 \$;

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-12-1289 CIT La Presqu'Île / Budget 2015 / Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires du Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'Île, pour l'exercice financier 2015, montrant des revenus de fonctionnement de 9 192 562 \$ et des dépenses de fonctionnement du même montant;

QUE soit approuvé le programme triennal des immobilisations 2015 à 2017 montrant des dépenses en immobilisations pour un montant total de 2 860 186 \$;

QUE la contribution financière de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour l'année 2015 est établie à 1 192 498 \$ quant aux dépenses d'administration et de transport et à 1 017 577 \$ quant à la quote-part pour les frais d'exploitation des trains de banlieue;

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-12-1290 Service des finances et de la trésorerie / Embauche à titre régulier / Commis aux comptes à payer

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en date du 11 décembre 2014;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche de M^{me} Jessika Gauthier au poste régulier à temps complet de commis aux comptes à payer au sein du Service des finances et de la trésorerie, et ce, à compter du 19 janvier 2015, au salaire prévu à l'annexe « C – classe 7 » de l'échelle salariale des employés cols blancs, le tout selon les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

QU'il est entendu que M^{me} Gauthier devra compléter une période d'essai de 960 heures conformément à l'article 4.21 de la convention collective en vigueur;

ET QUE des félicitations soient transmises à M^{me} Gauthier.

(Budget 2015)

« ADOPTÉE »

**14-12-1291 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-R1601.16 /
Installation d'une chaudière au Centre multisports / Règlement n° 1601**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour l'installation d'une chaudière au Centre multisports, une seule soumission a été reçue et par la suite ouverte le 12 décembre 2014 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, la soumission reçue est conforme aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-14-R1601.16;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par Les Industries Garanties Ltée, 5420, rue Paré, Montréal (Québec), H4P 1R3, pour l'installation d'une chaudière au Centre multisports, et ce, pour un montant de 75 739,78 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-14-R1601.16;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1601.

« ADOPTÉE »

14-12-1292 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

14-12-1293 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QU'à 21 h 17 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire
Greffière adjointe